



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN JARDINANT



Chaque année, la majorité des piqûres recensées se produisent lorsque les personnes jardinent.

Quelques précautions sont donc à prendre :

- ✦ Si vous détectez un **aller-retour de frelons à pattes jaunes** dans une haie, à un point précis, il y a un risque important qu'un nid se trouve à l'intérieur de la haie, caché par la végétation. Avant d'entamer votre chantier de taille, déclarez le nid à votre mairie et reportez votre taille après l'intervention du professionnel de désinsectisation.



- ✦ En revanche, si les **frelons volent de manière éparse** autour d'un massif, d'une haie ou d'un arbre (saule, lierre ...), ils sont à la recherche de nourriture. Le nid n'est pas situé à cet endroit. **Il est inutile de faire une déclaration en mairie.**

Vous pouvez cependant essayer de suivre le vol des frelons à pattes jaunes pour localiser le nid.